

**Demande de maintien de l'assurance pour les personnes assurées
selon l'art. 10 du règlement de prévoyance**

1. Personne assurée

Prénom _____

Nom _____

N° AVS (13 chiffres) _____

Date de naissance _____

féminin

masculin

Adresse _____

NPA et localité _____

État civil _____

Date du mariage _____

N° de tél. privé _____

E-mail _____

2. Dernier employeur

Nom _____

Adresse _____

NPA et localité _____

3. Question déterminante

Le maintien de l'assurance requis débute immédiatement après la fin du dernier rapport de travail.

Fin du dernier rapport de travail (date): _____

Quelle assurance souhaitez-vous maintenir?

a. Maintien de l'assurance risque (décès et invalidité, assurance minimale)

b. Maintien de l'assurance risque et de l'assurance vieillesse (cotisations d'épargne)

Le dernier salaire annuel déterminant du dernier rapport de travail fait foi.

La personne assurée soussignée déclare avoir pris connaissance de la fiche d'informations «Maintien de l'assurance pour les personnes assurées externes» disponible à l'adresse www.nest-info.ch/fr.

Important: à partir du moment où votre assurance est maintenue, vous devez verser des cotisations et vous acquitter de l'intégralité des montants dus. Si votre compte présente un arriéré de cotisations, les dispositions de l'art. 10 du règlement de prévoyance Nest s'appliquent.

Veuillez joindre les documents suivants au présent formulaire:

- Copie de la lettre de licenciement de votre employeur
- Copie de votre carte d'identité/passeport

Lieu et date _____

Signature de la personne assurée _____